 *Le dossier de projet de modification du Plan Local d'Urbanisme comportant :*

0 - Partie administrative

- 0.1 - Délibérations du conseil municipal
- 0.2 - Avis des services

1 - Notice explicative

2 - Orientations d'Aménagement et de Programmation

3 - Partie règlementaire

- 3.1 - Partie écrite
- 3.2 - Partie graphique
- 3.3 - Emplacements réservés


4 - Annexes

 *Avis des personnes publiques consultées sur le projet de PLU arrêté ayant répondu :*

- État
- Département du Gers
- Chambre d'agriculture du Gers
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers
- Syndicat Mixte SCOT de Gascogne (2)
- Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
- Autorité environnementale MRAe : dispense d'enquête environnementale
- Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine, pôle ADS
- Centre National de la Propriété Forestière


 *Liste des personnes publiques consultées n'ayant pas répondu :*

- Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers
- Conseil Régional d'Occitanie
- Communauté de Communes du Savès

 *Arrêté municipal prescrivant l'enquête publique sur la modification du PLU*

 *Mention des textes régissant l'enquête publique, et expliquant comment celle-ci s'insère dans la procédure*

 *Mention indiquant que le PLU ne nécessite aucune autre autorisation*

 *Certificat d'affichage, liste et emplacements des affiches « Avis d'enquête publique »*